Vie démocratique

BUDGET PARTICIPATIF

Organiser un trail, mettre en place une ressourcerie, aménager un espace vert, monter un concert, créer un verger communal, fabriquer des nichoirs à hirondelles, de monter une plateforme de co-voiturage, d'organiser une journée de sensibilisation... **C'est pour accompagner vos projets que la commune crée sa...**

FABRIQUE À PROJETS CITOYENS !

Le Budget Participatif est un dispositif qui permet aux Herbignacais de proposer l'affectation d'une partie du budget de la Ville à des projets portés par les habitants.

À chaque étape, les habitants pourront être accompagnés par le Comité Technique ou par le Conseil des Sages.

• De début mars à fin avril 2022

Les habitants ou collectifs d'habitants, à partir de 11 ans, disposent de 2 mois pour proposer leurs idées de projets. Les dépôts se font directement sur le site de la commune, par mail ou en format papier à la mairie. Un « guide du porteur de projet » avec le règlement (qui fixe les critères de recevabilité) et le formulaire de dépôt de projet est mis à disposition. Il permet au porteur de projet de le présenter et de donner les informations utiles à son étude.

• Durant le mois de mai 2022

Un comité technique (constitué de 3 élus, 2 techniciens de la commune, de 3 habitants volontaires et 2 membres du Conseil des Sages) étudiera les projets et sélectionnera ceux qui sont réalisables.

Accompagnés par le comité technique, les habitants dont le projet est sélectionné préparent la présentation de leur projet à la population.

• Du 4 au 30 juin 2022

Les projets sélectionnés seront présentés aux Herbignacais qui pourront alors voter pour leurs projets préférés. Les votes seront ouverts à tous les Herbignacais de plus de 11 ans et pourront se faire à l'accueil de la mairie, au centre culturel et depuis le site de la commune.

Les projets non sélectionnés feront aussi l'objet d'une communication.

• Juillet 2022

Les résultats du vote seront annoncés en Conseil Municipal. Les projets ayant obtenu le plus de voix seront mis en place jusqu'à épuisement de l'enveloppe budgétaire. La mairie accompagnera financièrement, techniquement et administrativement le porteur de projet pour la réalisation de l'action.

• Le budget

Pour l'année 2022, 20 000 euros seront consacrés à la « Fabrique à projets citoyens ».

Retrouvez à l'accueil de la mairie, du centre culturel et sur le site de la commune :
- Le Guide du porteur,
- Les projets déposés et sélectionnés,
- Les urnes de votes...

Pour toutes informations complémentaires ou pour devenir membre du Comité Technique, contactez Sandra GÉRARD en mairie (sandra.gerard@herbignac.com).

Et vous, que feriez-vous pour Herbignac avec 20 000 euros ?

Dématérialisation : guichet unique de dépôts des demandes d'autorisation d'urbanisme

Depuis le 1er janvier 2022, vous pouvez déposer vos demandes d'urbanisme en ligne, via le Guichet Unique de Dépôt. Simple, sécurisée, la dématérialisation facilite l'instruction des demandes, vous permet de suivre votre demande en temps réel et limite les déplacements. L'intégralité de la procédure sera réalisée sous forme dématérialisée : aucun courrier papier ne vous sera envoyé, vous recevrez toutes les informations de suivi de votre demande sur votre compte personnel. À la fin de la procédure, l'avis de Mme la Maire et les plans du projet seront signés électroniquement et seront envoyés par courrier électronique.

Le Guichet unique de dépôt est accessible à cette adresse :

https://urbanisme.cap-atlantique.fr/guichet-unique/

Cette plateforme est la même pour les quinze communes de la communauté d'agglomération de Cap Atlantique.

Pour déposer vos demandes d'autorisation d'urbanisme en ligne il vous suffit de suivre ces étapes :

1 Préparez votre dossier sous format numérique

Les pièces doivent être préparées séparément dans les formats de fichier suivants habituels (.doc, PDF, image JPG ou PNG).

Le service Urbanisme de la mairie est disponible pour vous conseiller sur la préparation de votre dossier.

2 Créez votre compte

Lors de votre première connexion, cliquez sur « Créer un compte Particulier » (ou Professionnel).

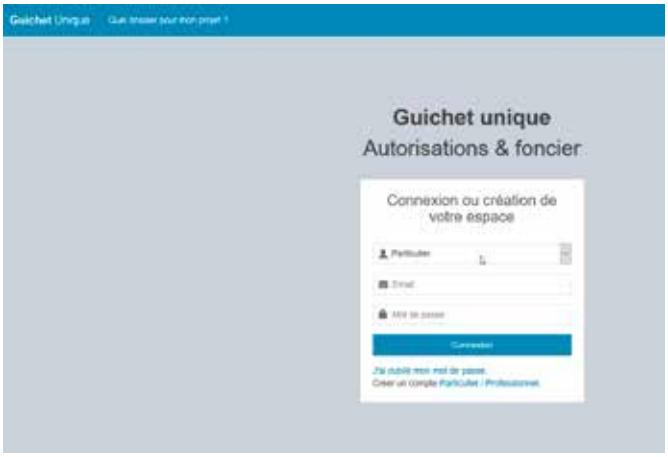

Il vous suffira ensuite de remplir les champs du formulaire.

3 Vous pouvez vous connecter à votre compte

Vous arrivez sur la plateforme du Guichet unique avec plusieurs onglets :

4 Déposez votre demande en ligne

Pour préparer votre demande en ligne, cliquez sur l'icône « Déposer ».

Choisissez la commune sur laquelle porte votre projet ainsi que le type de dossier à déposer (déclaration préalable, permis de construire, etc.).

Complétez ensuite les différentes rubriques associées à votre demande : demandeur(s), localisation du terrain, etc. Ces dernières diffèrent selon le type de demande.

Ajoutez les pièces obligatoires et complémentaires, selon la nature de votre projet, nécessaires à la bonne instruction de votre dossier.

Une fois les pièces ajoutées, le guichet vous propose d'éditer un récapitulatif de votre demande. Pour valider le dépôt de votre demande, cochez les cases

- « Je certifie que les informations fournies sont exactes et signe électroniquement les documents »
- « J'accepte les Conditions Générales d'Utilisation »

Déposez ensuite votre demande.

Un message de confirmation apparaît une fois le traitement terminé.

Vous recevrez un courriel de confirmation par la suite.

Pour toute demande complémentaire, le service Urbanisme de la mairie est disponible par téléphone, par courriel à l'adresse **urbanisme@herbignac.com** ou en mairie selon ses horaires habituels d'ouverture :

- Lundi, mercredi et vendredi : sur rendez-vous
- Mardi matin et jeudi matin : sans rendez-vous

Ports de Brière

Dans le cadre du projet lancé par le Parc naturel régional de Brière intitulé « laboratoire de transition citoyenne », la commune désire mettre en avant les ports de la commune qui donne accès au marais indivis de Grande Brière Mottière et plus généralement la vie avec les marais. Parmi les actions menées, nous vous rappelons :

Le concours photo intitulé : « HERBIGNAC : ses marais, ses ports » !

Ce concours s'adresse à tout le monde : amateurs, professionnels, experts ou débutants... Nous vous proposons de donner à voir, de partager votre expérience, vos émerveillements et votre regard.

Alors, profitez de vos balades sur la commune vers le marais de Grande Brière Mottière et vers ses ports pour prendre des clichés et partager des moments magiques !

Vous avez jusqu'au lundi 25 avril pour nous faire parvenir vos photos. Une sélection de 10 clichés seront imprimés en grand format puis exposés. Le public sera alors invité à voter pour sa photographie préférée.

Envoyez vos photos en mairie à
Sandra GÉRARD
sandra.gerard@herbignac.com

Les clichés envoyés seront publiés au fur et à mesure sur le facebook de la collectivité.

Vous pourrez retrouver le règlement complet du concours sur le site de la mairie.

La collecte de documentation historique (et notamment photographique) !

La vie des ports de Brière et plus généralement la vie « sur et autour du marais » à HERBIGNAC est assez peu documentée au PnrB comme au Centre Culturel. Alors, si vous avez dans vos greniers, dans vos armoires, dans vos albums de famille... d'anciens clichés montrant cette vie herbignacaise orientée vers les marais, nous sommes preneurs et vos documents permettront d'enrichir nos connaissances historiques sur la commune !

Adressez-vous au Centre Culturel François MITTERRAND :
• à l'accueil
• ou par messagerie
espace-culturel@herbignac.com

Avec votre accord, nous copierons et archiverons vos documents.

À LA RENCONTRE DE VOS ÉLUS

Afin d'échanger avec vous, une fois par trimestre, dans différents secteurs de la ville venez à la rencontre des élus.

La première rencontre est prévue, pour les habitants du secteur 8, le **samedi 19 mars de 10 h 00 à 12 h 00** à proximité de la salle de la ville Perrotin.

Habitants du secteur 3, la rencontre est prévue le **vendredi 29 avril de 18 h 00 à 20 h 00** à proximité de la salle de la ville Perrotin.

LES MUTUELLES COMMUNALES RECONDUITES

Depuis 2018, 60 Herbignacais ont pu bénéficier d'une mutuelle accessible suite à la signature par la commune d'une convention de partenariat avec 2 mutuelles.

Nous constatons souvent l'absence de couverture médicale complémentaire ainsi que des cotisations qui amputent de manière forte les budgets.

Ce constat a conduit la commune à renouveler le dispositif avec les 2 mutuelles déjà retenues initialement : La MCRN et la Choletaise

Pour adhérer à l'une ou l'autre des mutuelles, il suffit de prendre contact directement :

- La MCRN 02 40 89 22 91
- La Choletaise 02 40 94 11 31 // 06 30 28 70 19

Les 2 mutuelles tiennent de permanences 1 fois par mois sur rendez-vous, elles vous accompagneront dans l'ensemble des démarches de résiliation du contrat antérieur si besoin.

L'adhésion se fait sans conditions d'âge ou de ressources, ni questionnaire médical.

ALSH

Accueil Périscolaire et de Loisirs Kerloupiots

Début d'année actif au centre de loisirs. Nos T'chounets ont pu bénéficier de l'intervention de Lucie Félix en lien avec l'espace culturel. Mme Félix est une autrice et illustratrice française de livres pour enfants. Son intervention a été particulièrement appréciée et ses cartons ont pu être réutilisés au sein du centre pendant les vacances.

Toujours en lien avec l'espace culturel, nos débrouillards ont pu tester des nouveaux jeux de société. L'idée est de faire circuler les jeux auprès des jeunes les mercredis, de les noter par rapport à certains critères indiqués sur des cartes. Le prix du double six est attribué au meilleur jeu. Le « Top Ten » avait gagné le prix l'année dernière. Jeu très ludique accessible à tous, n'hésitez pas à l'essayer !!

Nous avons également reçu cinq stagiaires sur le temps périscolaire, le temps méridien et le centre de loisirs. Il nous semble important de permettre aux personnes en formation, de découvrir le métier d'animateur en étant au contact des enfants.

Entre les vacances d'Hiver et les vacances de Printemps, un grand jeu qui met en relation les accueils périscolaires de la ville est mis en œuvre.

L'objectif : créer du lien et une correspondance entre les enfants des trois écoles d'Herbignac. Ce projet s'intitule « Un périsco presque parfait ».

Un projet autour des ports de Brière est également en cours avec au programme des randonnées, la découverte de la faune et de la flore. Les enfants pourront découvrir des lieux importants sur Saint Lyphard, Dréfféac, Saint Malo de Guersac, Saint Molf... La découverte des différents ports et les animations mises en place seront à retrouver sur notre page facebook : APS-ALSH Kerloupiots.
Ce projet s'articulera autour de la photographie.

Enfin, notre équipe d'animation déborde toujours d'idées avec : du Qi gong, des ateliers cuisine, ateliers de création, des jeux sportifs, du jardinage, des sorties de proximité (marché d'Herbignac) et pleins d'autres jeux ludiques en tout genre.

Rappel :
Les inscriptions pour la prochaine rentrée des classes sont ouvertes (enfants nés en 2019) !

Préparation du centenaire du centre de secours d'Herbignac fin septembre 2022

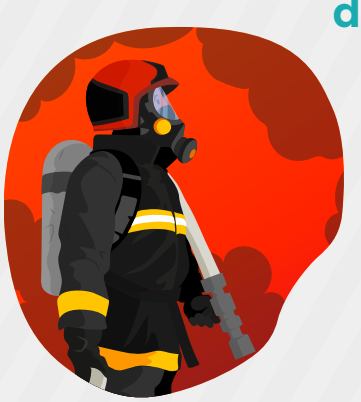

Le centre de secours souhaite proposer
une exposition rétrospective
de leur existence sur la commune.

C'est pourquoi ils sont à la recherche de photos,
de documents, de témoignages.

N'hésitez pas surtout pas à partager vos documents.
Ils vous seront restitués.

Contact : Lieutenant Laurent DRENO
laurent.dreno@SDIS44.fr - 06 80 85 09 11

CENTRE DE SECOURS 100 ans D'HERBIGNAC

Mars – Avril : luttons contre les discriminations !

Après une première édition en 2021 autour de la thématique du racisme, la Ville d'Herbignac s'associe cette année encore au rendez-vous national contre les discriminations en proposant un temps fort axé sur celles liées au genre.

Élaboré et porté par l'Espace culturel, ce projet tout à la fois culturel, social et éducatif vise à une meilleure appréhension des notions d'intolérance et d'injustice, et à déconstruire les mécanismes, préjugés et stéréotypes menant aux discriminations. Autant de clés de compréhension, d'information et d'échange essentielles, susceptibles d'inviter chacun à interroger ses propres comportements et à développer des attitudes positives et bienveillantes vis-à-vis d'autrui.

Les partenaires sont : la Maison des jeunes, le Centre de loisirs, les collèges Jacques Prévert et Saint-Joseph, l'école Sainte-Marie.

Le programme, particulièrement riche, se déclinera de la façon suivante :

- **Du 15 au 25 mars** ▸ Ateliers de sensibilisation menés par l'association nantaise NOSIG (Nos Orientations Sexuelles et Identités de Genre – centre LGBTQI+) auprès des classes de 4e et de 3e des collèges J. Prévert et Saint-Joseph.

L'association NOSIG anime régulièrement des séances auprès des scolaires et des adultes. Les ateliers s'appuieront notamment sur deux outils pédagogiques participatifs : le « Qui suis-je ? », un jeu photolangage sur les représentations sociales des personnes LGBTQI+, et la « Marche des privilèges », qui aborde le concept de privilèges en fonction des catégories sociales auxquelles on appartient.

- **Du 23 mars au 4 avril** ▸ Exposition des productions d'élèves du collège Saint-Joseph suite aux échanges autour du Jeu de l'oie, jeu de loi créé en 2021 par le Collectif nazairien contre le racisme et les discriminations. À découvrir à la Maison des associations Agora de Saint-Nazaire.
- **28 mars** ▸ Représentations du spectacle *Elle pas princesse, Lui pas héros* au collège J. Prévert pour les classes de 6e.

Divisés en deux groupes, les spectateurs sont guidés par Leili d'un côté, Nils de l'autre. Deux personnages qui racontent leur parcours et évoquent les goûts, les préférences, les rôles à jouer, la place à tenir selon que l'on est garçon ou fille. Puis les groupes s'inversent et les spectateurs rencontrent l'autre personnage. Des histoires qui se regardent et s'assemblent comme un puzzle pour mieux déconstruire les clichés et stéréotypes sur l'identité. À l'issue des deux représentations, les élèves et les professeurs pourront échanger avec les comédiens // Théâtre de Romette, mise en scène Johanny Bert // texte de Magali Mougel.

- **Intervention à l'école Sainte-Marie, avec le Collectif nazairien** contre le racisme et les discriminations, autour du Jeu de l'oie, jeu de loi.

Le Collectif a créé ce jeu de plateau original où chacun avance son pion sur des cases colorées. À chaque case correspond une question autour de thèmes d'actualité : histoire, vocabulaire, culture, personnages… Derrière le prétexte du jeu, l'objectif est surtout d'échanger et débattre sur toutes les formes de discriminations : racisme, sexisme, homophobie. Déjà proposé l'an passé aux collégiens, ce Jeu de l'oie, jeu de loi a été adapté pour les primaires (CE2, CM1, CM2). Il sera ainsi également mis à la disposition des écoles René-Guy Cadou et Marie Pape-Carpantier, ainsi que du Centre de loisirs.

- **Une valise d'ouvrages constituée par la Bibliothèque Départementale de Loire-Atlantique** (BDLA) sous le titre Clichés en tous genres est proposée à l'ensemble des établissements scolaires.
- Enfin, **une sélection de documents empruntables à la Médiathèque** vous attend sur le portail de l'Espace culturel.

Renseignements au 02 51 76 90 40 - Retrouvez l'ensemble du programme sur espace-culturel.herbignac.com

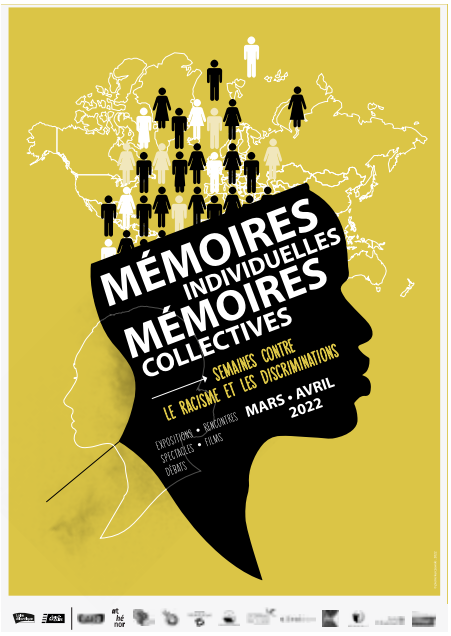

ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

Bienvenue

Nous proposons à tout nouvel arrivant sur la commune un moment d'échange

le 30 avril 2022 à 10 h 00.

La situation sanitaire n'a pas permis cette rencontre ces 2 dernières années.

Aussi, nous proposons à toutes les familles qui se seraient installées depuis début 2020 de se faire connaître.

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

.....

☐ **Assistera le 30 avril à 10 h 00 et sera accompagné de ..... adultes et .....enfants**

Réponse souhaitée pour le 23 avril soit en déposant ce coupon à l'accueil de la mairie soit par mail à annabelle.crusson@herbignac.com

Paroles d'élus

Tribune de l'opposition

La culture n'est que bien rarement considérée comme une priorité dans la politique locale.
Au moment où les différents programmes culturels des communes voisines sont dévoilés pour 2022, force est de constater que le nôtre est inexistant.
Pourtant l'image d'une commune est attachée à ses propositions évènementielles. La vitalité culturelle doit être envisagée par les équipes municipales comme facteur d'attractivité d'entreprises ou de nouveaux habitants.
Une fois de plus cette année, l'absence du marché des potiers est une erreur. Pourtant, la tradition potière et le château de Ranrouët occupent les deux tiers du nouveau logo municipal.
Trois années, sans cet évènement incontournable de notre territoire, auront des conséquences.
Autre moment important : le débat d'orientation budgétaire. Comptez sur notre vigilance pour défendre les intérêts des Herbignacais.

Pierre-Luc PHILIPPE, Denis SÉBILO, Florence LÉPY, Arnaud COURJAL, Christophe LIÈGE, Michelle GUILLEUX, Huguette ROZIER

AGENDA

sous réserve des conditions sanitaires en vigueur à la date de la manifestation

MARS

2 17h30-20h00	Repair café Bar le Balto	Ouvert à tous
4 18h30	Réunion publique projet de skate park Salle du Conseil municipal	
6 14h00 - 18h00	Concours de belote Salle de Pompas	
9 19h00	Conseil municipal Salle du Conseil municipal	
19 10h00-12h00	À la rencontre de vos élus (secteur 8) Près de la Salle de la ville Perrotin	
19 20h00	Soirée jeux de société Salle Gilbert Lelay à la Ville Perrotin	Ouvert à tous
26 20h00	Loto Forum de Nivillac	Ouvert à tous
28 16h00 - 19h30	Collecte de sang Salle Y. Serré	

AVRIL

3 à partir de 8h30	Défi de la pierre - Courses à pied Carrière de la Clarté - Herbignac	
3 9h00 - 18h00	Vide-greniers Terrain de la salle Gilbert Lelay à la ville perrotin	Ouvert à tous
6 17h30-20h00	Repair café Bar le Balto	Ouvert à tous
6 19h00	Conseil municipal Salle du Conseil municipal	
10 8h00 - 18h00	Élections présidentielles 1er tour Salles municipales + Mairie	
18 11h00	Chasse aux œufs Aire de repos à Pompas	Ouvert à tous
24 8h00 - 18h00	Élections présidentielles 2e tour Salles municipales + Mairie	
30 10h00	Accueil des nouveaux arrivants Place Charles Moreau	
30 20h00	Soirée Jeux de société Salle de la Minoterie	

MAI

1er 9h00 - 18h00	Vide-greniers Au milieu du village de Sapilon	Ouvert à tous
4 17h30-20h00	Repair café Bar le Balto	Ouvert à tous
11 19h00	Conseil municipal Salle du Conseil municipal	
14 et 15	Gala de Danse Salle du Forum Nivillac	Ouvert à tous
15 9h00 - 18h00	Vide-greniers Rue du Mès à Pompas	Ouvert à tous
22	Redadeg 2022 - Courses de relais Passage sur la commune	
23 16h00 - 19h30	Collecte de sang Salle Y. Serré	

Directrice de la publication : Christelle CHASSE - **Crédits photos :** Ville d'Herbignac - **Création graphique et impression :** Imprigraph Groupe / Le Sillon - Savenay
Imprimé avec des encres végétales / Tirage : 3500ex. / Distribution : Mediaposte - Réclamation : Ville d'Herbignac, service communication : communication@herbignac.com
Ce numéro est téléchargeable sur le site internet www.herbignac.com

Secteurs et jours de collecte des déchets

Secteurs 1 2 3 et 4

Herbignac

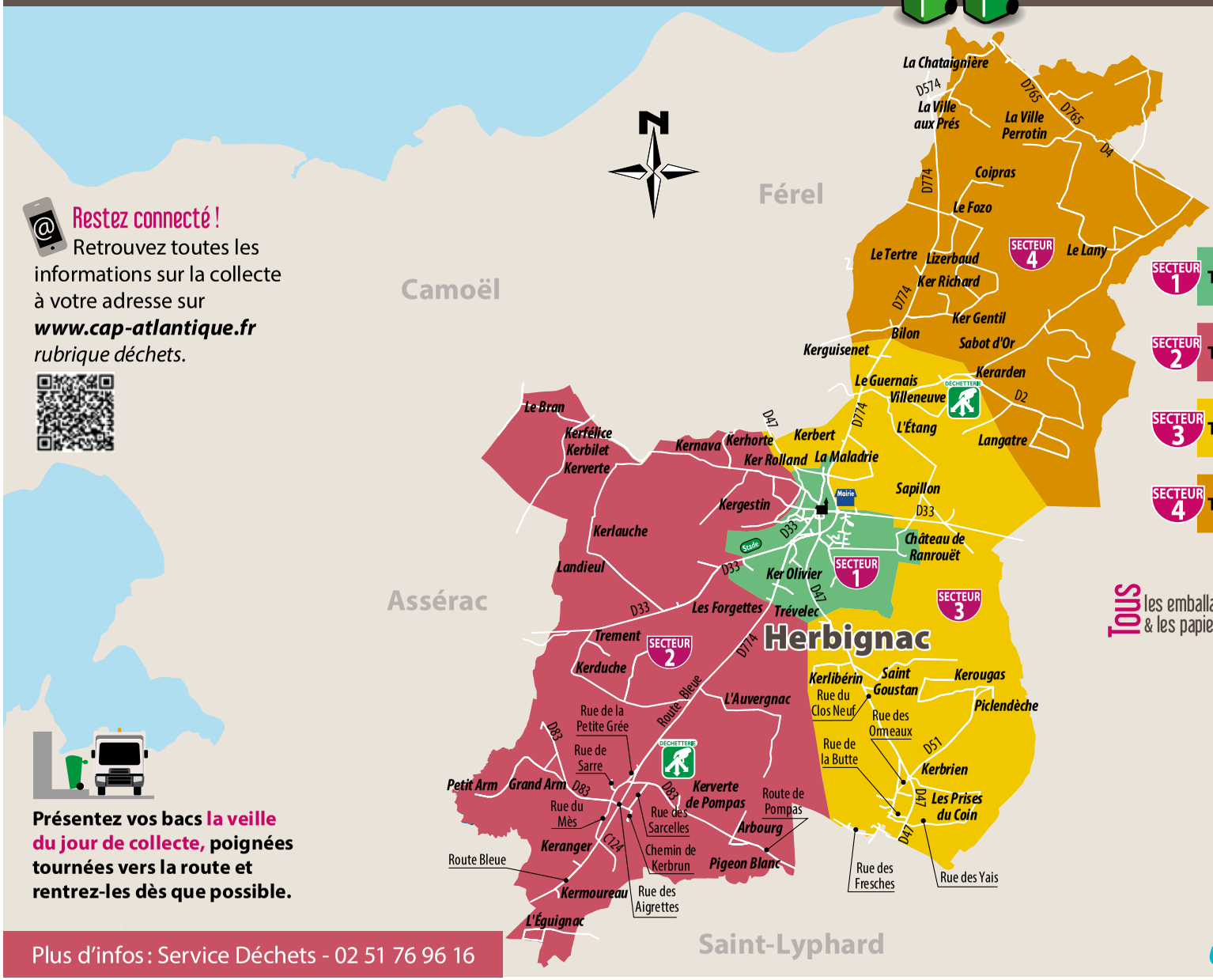

Restez connecté !

Retrouvez toutes les informations sur la collecte à votre adresse sur ***www.cap-atlantique.fr*** *rubrique déchets.*

Présentez vos bacs la veille du jour de collecte, poignées tournées vers la route et rentrez-les dès que possible.

Jours de collecte des bacs

	LUN	MAR	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
SECTEUR 1 Toute l'année					15j
SECTEUR 2 Toute l'année				15j	
SECTEUR 3 Toute l'année				15j	
SECTEUR 4 Toute l'année			15j		

Tous les emballages & les papiers ▸ → Le bac à couvercle **jaune** est collecté **tous les 15 jours.**

voir calendrier au verso

→ Le bac à ordures ménagères est collecté **toutes les semaines.**

Plus d'infos : Service Déchets - 02 51 76 96 16

CITEO
Donnons ensemble une nouvelle vie à nos produits

Assérac • Batz-sur-Mer • Camoël • Férel • Guérande • Herbignac • La Baule-Escoublac • La Turballe • Le Croisic • Le Pouliguen • Mesquer • Pénestin • Piriac-sur-Mer • Saint-Lyphard • Saint-Molf

Cap Atlantique L'agglo

www.cap-atlantique.fr

TERRITOIRE ZÉRO DÉCHET zér GASPILLAGE

Calendrier de collecte des bacs à couvercle jaune

Secteurs 1 2 3 et 4

Herbignac

2022

JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
SAM 01	MAR 01	MAR 01	VEN 01	DIM 01	MER 01	VEN 01	LUN 01 31	JEU 01	SAM 01	MAR 01	JEU 01
DIM 02	MER 02	MER 02	SAM 02	LUN 02 18	JEU 02	SAM 02	MAR 02	VEN 02	DIM 02	MER 02	VEN 02
LUN 03 01	JEU 03	JEU 03	DIM 03	MAR 03	VEN 03	DIM 03	MER 03	SAM 03	LUN 03 40	JEU 03	SAM 03
MAR 04	VEN 04	VEN 04	LUN 04 14	MER 04	SAM 04	LUN 04 27	JEU 04	DIM 04	MAR 04	VEN 04	DIM 04
MER 05	SAM 05	SAM 05	MAR 05	JEU 05	DIM 05	MAR 05	VEN 05	LUN 05 36	MER 05	SAM 05	LUN 05 49
JEU 06	DIM 06	DIM 06	MER 06	VEN 06	LUN 06 23	MER 06	SAM 06	MAR 06	JEU 06	DIM 06	MAR 06
VEN 07	LUN 07 06	LUN 07 10	JEU 07	SAM 07	MAR 07	JEU 07	DIM 07	MER 07	VEN 07	LUN 07 45	MER 07
SAM 08	MAR 08	MAR 08	VEN 08	DIM 08	MER 08	VEN 08	LUN 08 32	JEU 08	SAM 08	MAR 08	JEU 08
DIM 09	MER 09	MER 09	SAM 09	LUN 09 19	JEU 09	SAM 09	MAR 09	VEN 09	DIM 09	MER 09	VEN 09
LUN 10 02	JEU 10	JEU 10	DIM 10	MAR 10	VEN 10	DIM 10	MER 10	SAM 10	LUN 10 41	JEU 10	SAM 10
MAR 11	VEN 11	VEN 11	LUN 11 15	MER 11	SAM 11	LUN 11 28	JEU 11	DIM 11	MAR 11	VEN 11	DIM 11
MER 12	SAM 12	SAM 12	MAR 12	JEU 12	DIM 12	MAR 12	VEN 12	LUN 12 37	MER 12	SAM 12	LUN 12 50
JEU 13	DIM 13	DIM 13	MER 13	VEN 13	LUN 13 24	MER 13	SAM 13	MAR 13	JEU 13	DIM 13	MAR 13
VEN 14	LUN 14 07	LUN 14 11	JEU 14	SAM 14	MAR 14	JEU 14	DIM 14	MER 14	VEN 14	LUN 14 46	MER 14
SAM 15	MAR 15	MAR 15	VEN 15	DIM 15	MER 15	VEN 15	LUN 15 33	JEU 15	SAM 15	MAR 15	JEU 15
DIM 16	MER 16	MER 16	SAM 16	LUN 16 20	JEU 16	SAM 16	MAR 16	VEN 16	DIM 16	MER 16	VEN 16
LUN 17 03	JEU 17	JEU 17	DIM 17	MAR 17	VEN 17	DIM 17	MER 17	SAM 17	LUN 17 42	JEU 17	SAM 17
MAR 18	VEN 18	VEN 18	LUN 18 16	MER 18	SAM 18	LUN 18 29	JEU 18	DIM 18	MAR 18	VEN 18	DIM 18
MER 19	SAM 19	SAM 19	MAR 19	JEU 19	DIM 19	MAR 19	VEN 19	LUN 19 38	MER 19	SAM 19	LUN 19 51
JEU 20	DIM 20	DIM 20	MER 20	VEN 20	LUN 20 25	MER 20	SAM 20	MAR 20	JEU 20	DIM 20	MAR 20
VEN 21	LUN 21 08	LUN 21 12	JEU 21	SAM 21	MAR 21	JEU 21	DIM 21	MER 21	VEN 21	LUN 21 47	MER 21
SAM 22	MAR 22	MAR 22	VEN 22	DIM 22	MER 22	VEN 22	LUN 22 34	JEU 22	SAM 22	MAR 22	JEU 22
DIM 23	MER 23	MER 23	SAM 23	LUN 23 21	JEU 23	SAM 23	MAR 23	VEN 23	DIM 23	MER 23	VEN 23
LUN 24 04	JEU 24	JEU 24	DIM 24	MAR 24	VEN 24	DIM 24	MER 24	SAM 24	LUN 24 43	JEU 24	SAM 24
MAR 25	VEN 25	VEN 25	LUN 25 17	MER 25	SAM 25	LUN 25 30	JEU 25	DIM 25	MAR 25	VEN 25	DIM 25
MER 26	SAM 26	SAM 26	MAR 26	JEU 26	DIM 26	MAR 26	VEN 26	LUN 26 39	MER 26	SAM 26	LUN 26 52
JEU 27	DIM 27	DIM 27	MER 27	VEN 27	LUN 27 26	MER 27	SAM 27	MAR 27	JEU 27	DIM 27	MAR 27
VEN 28	LUN 28 09	LUN 28 13	JEU 28	SAM 28	MAR 28	JEU 28	DIM 28	MER 28	VEN 28	LUN 28 48	MER 28
SAM 29		MAR 29	VEN 29	DIM 29	MER 29	VEN 29	LUN 29 35	JEU 29	SAM 29	MAR 29	JEU 29
DIM 30		MER 30	SAM 30	LUN 30 22	JEU 30	SAM 30	MAR 30	VEN 30	DIM 30	MER 30	VEN 30
LUN 31 05		JEU 31		MAR 31		DIM 31	MER 31		LUN 31 44		SAM 31

2023

JANVIER
DIM 01
LUN 02 01
MAR 03
MER 04
JEU 05
VEN 06
SAM 07
DIM 08
LUN 09 02
MAR 10
MER 11
JEU 12
VEN 13
SAM 14
DIM 15
LUN 16 03
MAR 17
MER 18
JEU 19
VEN 20
SAM 21
DIM 22
LUN 23 04
MAR 24
MER 25
JEU 26
VEN 27
SAM 28
DIM 29
LUN 30 05
MAR 31

©2021 Cap Atlantique. Calendrier : Jerome Corenbenger - Adobe Stock. Imprimé avec des encres végétales. IMPRIM'VERT

Plus d'infos : Service Déchets - 02 51 76 96 16

Présentez vos bacs la veille du jour de collecte, poignées tournées vers la route et rentrez-les dès que possible. Merci.

COLLECTE TOUS LES JOURS FÉRIÉS sauf le 25 décembre et le 1er janvier

Cap Atlantique L'agglo

TERRITOIRE ZÉRO DÉCHET zér GASPILLAGE

CITEO Donnons ensemble une nouvelle vie à nos produits

Assérac • Batz-sur-Mer • Camoël • Férel • Guérande • Herbignac • La Baule-Escoublac • La Turballe • Le Croisic • Le Pouliguen • Mesquer • Pénestin • Piriac-sur-Mer • Saint-Lyphard • Saint-Molf

www.cap-atlantique.fr